

PERIODIQUE



PB-PP|B-05703
BELGIE (N) - BELGIQUE

Maison de la **Laïcité**
Mouscron
Comines
Estaimpuis



Dépôt : Poste Mouscron 1
(N° agrément : P501354)

site internet : www.laicite-mce.be

Rue du Val, 1 – 7700 Mouscron
Tél. & Fax : +32 (0) 56 34 07 33

adresse messagerie : maison@laicite-mce.be

facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

Juillet - Septembre 2017

n° 86

Internet : bon pédagogue ? - Droit
au logement - Macron, jésuite de la
laïcité ? - Pour la dépenalisation de
l'IVG - En attendant le jour - La
vie de la Maison - Agenda

et plus encore ...



Sommaire

EDITORIAL	3
INTERNET: BON PEDAGOGUE ?	4
MACRON, JESUITE DE LA LAÏCITE ?.....	7
EN ATTENDANT LE JOUR	9
SUDOKUS	11
DEPENALISATION DE L'IVG.....	12
MOTS CROISES.....	15
LA VIE DE LA MAISON	16
03 MAI : JEAN MESLIER, CURE ATHEE ET LIBRE PENSEUR.....	16
14 MAI : FETE LAÏQUE DE LA JEUNESSE	16
31 MAI : REFLETS ARGENTINS.....	16
AGENDA	16
18 OCTOBRE : LE LOGEMENT, UN DROIT ?.....	16
21 NOVEMBRE : DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE	16
29 NOVEMBRE : IVG.....	16
15 DECEMBRE : REPAS	16
04 FEVRIER 2018 : APERO & VŒUX DE NOUVEL AN	16
DU 04 FEVRIER AU 18 FEVRIER 2018 : EXPO EMILIEN DE RUYCK	16
21 FEVRIER 2018 : PARDONNER, DU RELIGIEUX AU LAÏQUE : UNE REFLEXION HUMANISTE ...	16
SOLUTION DES SUDOKUS.....	17
SOLUTION DES MOTS CROISES.....	17

Editorial

A la veille de la rentrée scolaire, suite à sa nomination comme inspectrice de l'enseignement sur Mouscron, Claudine Bouchard, s'est retrouvée dans une situation reconnue incompatible avec son devoir de neutralité vis-à-vis de tous les réseaux d'enseignement et a démissionné de ses mandats dans notre Centre d'Action Laïque ; le conseil d'administration m'en a dès lors confié la présidence. Nous remercions chaleureusement Claudine pour son engagement et le travail fourni ces trois dernières années.

La transition, surtout cette année, ne sera pas chose aisée. La fête laïque de la jeunesse, ainsi renommée, s'ouvre à tous les jeunes. Elle suit la logique du Centre d'Action Laïque (communautaire) qui est en faveur du nouveau cours de philosophie et citoyenneté dans toutes les écoles, au détriment des cours de religion et de morale. La préparation de la fête ne peut donc plus se faire exclusivement au sein du cours de morale laïque (dites plutôt non-confessionnelle). Ces changements, logiques au regard du combat laïque pour une vraie laïcité de l'école (au moins des réseaux de l'officiel) se font, parmi les différents acteurs de la Communauté Française, certes dans l'enthousiasme des plus motivés, malheureusement aussi dans la souffrance des uns, la résistance des autres et même le sabotage par encore d'autres...

Evoqué dans ce numéro, le droit de mourir dans la dignité est le sujet poignant d'une pièce de théâtre peu ordinaire qui se jouera à Staquet le 21 novembre. Imaginé par le fils du docteur Luc Sauveur, le spectacle est saisissant, interpellant, nous forçant au questionnement intime. Le libre débat qui suit avec la présence du père, le docteur, praticien de l'euthanasie, entretient toujours, chez tous, des réflexions d'un grand humanisme. Si vous en avez l'occasion, allez le voir. L'ayant déjà vu deux fois, je vous le recommande sans hésitation.

Retenez déjà la date du vendredi 15 décembre pour notre petit repas de fin d'année. Toujours à prix très démocratique et dans une nouvelle formule qui sera précisée dans le prochain numéro.

Prochain rendez-vous à la Maison de la Laïcité, déjà le **18 octobre**.

Le Président

Luc Pirson

Internet: bon pédagogue ?

Internet « Un formidable réservoir de ressources, mais un bon pédagogue ? »

L'univers numérique vous inquiète dites-vous. Pourquoi ?

Jeune, j'ai eu la chance de ne pas avoir de télévision et de connaître la radio comme média porteur de culture, sans publicité. L'enseignement, lui, restait axé sur un principe de transmission des savoirs jugés essentiels. Il y avait une hiérarchie des œuvres. La qualité du propos ou de l'œuvre justifiait un temps, une patience prodigieuse à la transmettre, la décortiquer et s'en nourrir. La zapette et le smartphone n'existaient pas. J'ai une inquiétude devant le rapport à la réalité, mais aussi à la culture et à aux médias, qui se développe chez les jeunes de l'époque numérique où tout favorise l'instantané, le contact fugitif. Si l'on n'y prend pas garde, au lieu d'apprendre, on consomme des notices Wikipédia. L'école devrait jouer un rôle de contrepoids.



Internet change le rapport à la mémoire, à la transmission du savoir.

La culture ne porte ses effets que quand on la reçoit et la digère dans de bonnes conditions, avec le temps que cela demande et avec un certain nombre de cadres et de capacités de prolongement qui, eux-mêmes, s'apprennent patiemment, par une certaine discipline. Quand il est mal employé, le média informatique est un des tueurs de ce mode d'acclimatation à la culture. Internet est un formidable réservoir de ressources, mais est-ce un bon pédagogue ? Les effets sur les

capacités d'assimilation profonde m'inquiètent, même si la soif de savoir des étudiants me rassure.

En voyez-vous les conséquences à l'université ?

Chez certains étudiants, il y a un problème de maîtrise des fondamentaux de la langue. A l'écrit, il y a longtemps que l'on s'en rendait compte, mais cela commence à se manifester à l'oral aussi, comme un décalage entre la compréhension et l'expression. Je crois que c'est la résultante d'un certain nombre de mutations dans les méthodes et les objectifs pédagogiques, et aussi de mutations plus globales dans la société. Hannah Arendt disait : »L'école est forcément conservatrice puisque c'est une institution vouée à la transmission. ». Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Quel est son rôle alors ?

On ne le dit pas ouvertement, mais elle est d'abord une préparation à l'entrée dans la vie professionnelle. Et donc, ce qui était considéré comme des impératifs apparaît aujourd'hui au mieux comme du luxe, au pire comme un obstacle. Je me rappelle l'ébahissement d'une amie, professeur de français quand une inspectrice lui a reproché de faire lire du Maupassant à ses élèves du secondaire parce que, dans ses textes, la monnaie ne s'appelle pas l'euro ! Sans commentaires...

Cette immédiateté est-elle une conséquence sociale et politique ?

Je m'interroge sur ce que cela va devenir dans dix ou vingt ans. Je ne dis pas que le niveau global d'instruction et d'éducation de la population a chuté au contraire. Mais le niveau de formation à l'issue de l'enseignement secondaire est occupé de chuter. Je ne crois pas que l'on assiste à un effondrement de l'esprit public, le problème n'est plus là. Notre époque tire les bénéfices de l'ouverture individualiste des esprits, de l'ouverture des savoirs et de la découverte du monde qu'internet a incontestablement favorisée, et avant lui, la télévision. Ce que je cible, c'est la culture et de l'apprentissage. Et je ne serais pas surpris que cela finisse par avoir des effets politiques. Pour simplifier : le jour où personne ne sait lire Marx, on perd une certaine capacité de résistance politique, sociale, syndicale. Je n'aimerais pas qu'on en arrive là.

Vincent De Coorebyter, professeur de philosophie à l'ULB
Extrait du « Soir » du 20 août 2017

à la **Maison de la Laïcité** de **Mouscron**

Rue du Val, 1 (place Picardie) 7700 - Mouscron

entrée libre

Le logement un droit ? !

mercredi 18 octobre 2017
à 19h30

Conférence - débat avec

Julien Van Isacker

Représentant de Picardie Laïque
dans la plateforme pour le
Droit Au Logement (DAL)

éditeur responsable: Luc Pirson, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 7700 - Mouscron

Organisation:

Maison de la Laïcité
Mouscron
Comines
Estaimpuis



Partenariat:



Macron, jésuite de la laïcité ?



Tout occupé à réformer le code du travail, sa terre promise, Emmanuel Macron nous a peu parlé de son rapport à la République et à sa laïcité. On ne l'aperçoit qu'à travers ses caricatures, bénissant le Puy-du-Fou, célébrant Jeanne d'Arc ou posant les bras en croix. C'est un président de la République bien plus complexe que nous révèle son discours prononcé devant la Fédération protestante de France à l'occasion des 500 ans de la Réforme. On y discerne un rapport dialectique à la laïcité, teinté d'une relation jésuitique à la politique.

C'est ainsi qu'il a commencé son discours. En assumant parler en «élève mêlé de l'école de la République et des Jésuites». Sa première pique concerne (sans le nommer) Régis Debray et ceux qui verraient en lui «l'incarnation contemporaine d'un néoprottestantisme anglo-saxon». On sait ce que pense le président des intellectuels ne cédant pas à la macronmania : «de vieux instruments». Ils sont pourtant utiles pour décoder la partition présidentielle, plus démocrate et œcuménique que républicaine et laïque.

A côté d'un hommage à l'esprit protestant et son apport à la laïcité ou à l'«esprit critique français», Emmanuel Macron n'a pas résisté à la tentation de parler foi : «Votre identité de protestants ne se construit

pas dans la sécheresse d'une sociologie mais dans un dialogue intense avec Dieu. [...] La République ne vous demande pas de nier votre foi ou de l'oublier. Elle la reconnaît dans sa plénitude.»

Ce besoin incoercible de parler de transcendance n'est pas sans rappeler Nicolas Sarkozy. Bien que plus subtil, dans son rapport aux mots ou à l'histoire, le nouveau président ne cesse d'insister sur l'importance de «reconnaître» l'apport des religions au débat public. Au point d'en bafouiller lorsqu'il aborde enfin la PMA : «La manière que j'aurai d'aborder ces débats ne sera en rien de dire que la politique a une prééminence sur vous, et qu'une loi pourrait trancher ou fermer un débat qui n'est pas mûr.» Faut-il comprendre que la foi aura le dernier mot sur la loi attendue ? Pas si l'on écoute attentivement la suite du discours : «J'ai, sur certains sujets, pris des engagements pendant la campagne présidentielle.» Mais il ajoute : «J'ai aussi pris des engagements de méthode et je ne souhaite pas que la société se divise.» Nous voilà au cœur du «en même temps» jésuitique d'Emmanuel Macron. Les plus laïques ont entendu que la politique n'aurait pas le dernier mot sur le religieux. Les plus religieux ont compris exactement le contraire.

La subtilité est parfois une ambiguïté (ou le contraire).

Pour lire entre les lignes, il faut se reporter à l'œuvre du maître à penser présidentiel plusieurs fois cité : Paul Ricœur, en même temps protestant et laïque. Comme président de la Fédération protestante de l'enseignement, Ricœur refusait le statut dérogatoire d'Alsace-Moselle, le dualisme scolaire, et lui préférait une école laïque pour tous. Comme philosophe, il se méfiait de la «laïcité dogmatique» interdisant aux religions de participer à la vie de la cité. Convoquant plutôt cet aspect de son maître, Emmanuel Macron a redit toute sa méfiance envers ce «réveil militant qui tend à faire du camp laïque une religion». Est-ce bien le danger qui nous guette ? N'est-ce pas plutôt la laïcité «ouverte» ? (A ne surtout pas confondre avec la «laïcité d'ouverture» de Paul Ricœur.) Quand le philosophe plaidait pour une «laïcité d'ouverture», il invitait les religions à s'ouvrir, pour être plus tolérantes envers la laïcité. **Quand des croyants plaident aujourd'hui pour une «laïcité ouverte», ils veulent exactement le contraire : que l'Etat soit plus souple envers les revendications des religions. Est-ce bien le moment ?**

Ce discours d'ouverture, le président ne le tient pas uniquement devant des militants apaisés, comme au bon vieux temps où les protestants accompagnaient la séparation, mais devant une assemblée submergée par l'activisme réactionnaire des évangélistes. Et que leur dit-il ? Qu'on doit «coexister». Un credo martelé par le président. Il ajoute que la laïcité n'est pas «la négation des religions», mais «la capacité à les faire coexister dans un dialogue permanent». Ce qui relève plutôt de l'œcuménisme. Lutter contre la radicalisation et le recul dramatique de la sécularisation demandera plus de courage que cette bienveillance mièvre.

Caroline Fourest, dans Marianne, 29 septembre 2017

En attendant le jour



De tout temps, l'humain a cherché à comprendre pourquoi la vie qui lui était octroyée lui serait ôtée un jour. Malgré les réponses que nous avons façonnées pour nous convaincre que la mort ne pouvait être un terminus en soi, le mystère demeure entier et nous continuons pour la plupart à esquiver la pensée de l'ultime départ. Il est cependant inscrit dans le noyau de nos vies et de nos choix. François Sauveur, auteur,

acteur, compositeur et metteur en scène plein de fougue, aborde ici la délicate thématique de l'euthanasie, envisagée du point de vue du malade mais également de celui du médecin y recourant. Quelle réflexion philosophique anime sa démarche ? Quelles sont les conséquences personnelles de son engagement ? Quelle est la réalité de terrain ? Dans ce spectacle tressant témoignages, fictions, trois acteurs bouleversants, poésie et musique originale, la force et la beauté des échanges humains y sont fécondes, magnifiées même par la présence du père de l'initiateur du spectacle, **Luc Sauveur**, médecin ayant pratiqué l'euthanasie. Antonyme de toutes formes de militantisme, ce moment de célébration de la vie approfondira notre seuil de tolérance à notre dernière liberté.



“En attendant le jour“ est tout d’abord un témoignage. Celui d’un médecin spécialisé en soins palliatifs. Le docteur Sauveur n’avait pas imaginé qu’il se retrouverait un jour confronté à une demande d’euthanasie. Un appel à l’aide, une rencontre bouleversante le pousse à se remettre en question sur son rôle de médecin, son rôle d’être humain. Treize ans plus tard, il livre le cheminement d’un homme de terrain, qui place l’intensité des relations et des échanges avec les malades et leurs proches au centre de son engagement. A partir de ses souvenirs, et en parallèle à son témoignage, trois acteurs nous plongent dans le parcours de patients aux personnalités marquantes, qui pour des raisons diverses ont choisi de suivre une procédure d’euthanasie. Leurs expériences sont désormais à l’usage des vivants, nous les en remercions...

En attendant le jour est un hommage à la vie, à la tolérance et à l’empathie.”
François SAUVEUR



Ecrit et mis en scène par François Sauveur.

Spectacle le **21 novembre 2017** au Centre Marius Staquet.

Sudokus

Facile

	1	2				7	6	
			1		5			
9	4			2			5	3
		1	2		4	6		
3								7
		9	3		7	4		
2	7			1			8	5
			6		3			
	8	3				9	4	

Très Difficile

	5						1	
1				7				8
8			9		5			3
		4	7		3	2		
				9				
		7	8		1	6		
2			4		9			6
4				8				1
	6						5	

Dépénalisation de l'IVG



Ce combat féministe historique – qui date du début des années 1970 – n’avait abouti qu’à une dépénalisation partielle en 1990, concession faite à l’époque aux anti-choix. Près d’un demi-siècle plus tard, il est grand temps de sortir de la stigmatisation de l’avortement !

Pourquoi rouvrir ce dossier à l’occasion de la Journée des droits des Femmes 2016 ? D’abord, parce que l’avortement est non seulement un droit, comme le consacrent l’OMS et l’ONU, mais c’est aussi un repère indicateur dans l’ensemble des droits des femmes célébrés le 8 mars.

Lorsque l’accès à l’IVG est aisé, cela signifie que bon nombre de droits des femmes sont respectés ; lorsqu’il est mis en péril ou décrié, cela démontre que les droits des femmes EN GÉNÉRAL sont fragilisés.

Aujourd’hui, l’avortement reste considéré comme une faute. La preuve : très peu de femmes osent témoigner. Non parce qu’elles regrettent leur décision, mais par crainte du regard des autres et de la culpabilisation. « Imprévoyantes », « défaillantes », « irresponsables » : ces préjugés restent de mise dès que l’on aborde la sortie de l’IVG du Code pénal. Les femmes en abuseraient, n’auraient pas de « limites », etc. Les mouvements laïques et féministes refusent que l’on continue à considérer les femmes comme des citoyennes irresponsables qu’il faudrait surveiller !

La France a, l’an dernier, érigé l’IVG comme un droit. Le Luxembourg, dont la loi était sensiblement la même que la nôtre, a sorti l’IVG du Code pénal fin 2014. La Belgique, qui se distingue par ses lois progressistes en matière d’égalité, doit participer à cette évolution démocratique.

Car en Europe, les entraves à l'IVG s'aggravent. Le cas de l'Espagne est une exception : la mobilisation de janvier 2014 a réussi à faire reculer le gouvernement, même rien n'est acquis. En Pologne, le gouvernement veut interdire totalement l'avortement, alors que la loi est déjà parmi les plus restrictives d'Europe, avec celles d'Irlande, de Malte et de Chypre. Le recours légal à l'IVG en Italie, en Grèce et dans les pays méditerranéens en général, est contré par des médecins qui refusent de pratiquer un avortement (80% en Italie !) et par des pressions sociales ou religieuses, y compris sur les politiques. En Hongrie, la nouvelle Constitution protège l'embryon dès la conception : malgré la loi de dépénalisation, impossible donc pour les femmes d'obtenir une IVG.

Sur le plan politique, plusieurs formations ont accepté d'en débattre et d'envisager une modification législative. Du côté néerlandophone, l'organisation représentative de la laïcité en Flandre, DeMens.nu, a rejoint le mouvement et compte mobiliser les partis flamands.

Alors OUI, donnons à l'Europe un signal fort. Au cœur de l'Europe, rejoignons les pays volontaristes en matière de droit des femmes ! Disons NON à la perpétuation de la stigmatisation des femmes et de l'avortement. NON au code pénal. OUI à une loi de santé publique !

Sylvie Lausberg
d'après le journal « Huffington post » du 16 novembre 2016



à la **Maison de la Laïcité** de **Mouscron**

Rue du Val, 1 (place Picardie) 7700 - Mouscron

mercredi 29 novembre 2017

à 19h30

entrée libre

le ventre des femmes

*enjeu social, politique
et économique*

leur appartient !



Conférence - débat avec
Sylvie Lausberg

Directrice Etude & Stratégie du
Centre d'Action Laïque
Vice-Présidente du CFFB

(Conseil des Femmes Francophones de Belgique)

éditeur responsable: Luc Pirson, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 7700 - Mouscron

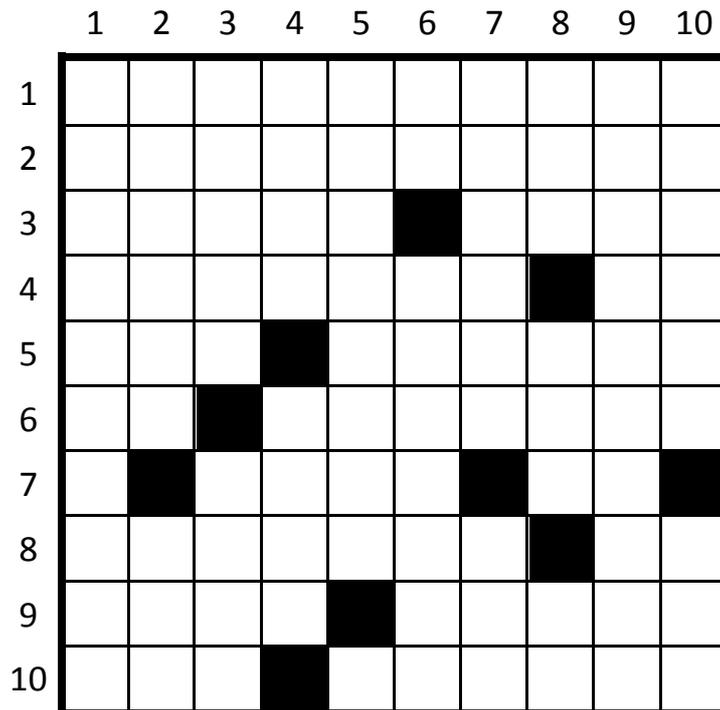
Organisation:



Partenariat:



Mots Croisés



Horizontalement

1. On peut y loger certains animaux.
2. Ne donne aucun résultat.
3. Eau pour bébé (mais pas pour le bain) – Morceau de tortilla.
4. Ira faire de beaux rêves – Pronom ou adverbe ?
5. Rime avec visage-pâle – Très osée.
6. Tallium – Crois toujours.
7. Etudie nos prairies – Type de récepteur radio.
8. Protester vigoureusement (se) – Personnage de film.
9. Se sert avec un beurre noir – Grimpe sous les tropiques.
10. Obtenus – Dégoûter.

Verticalement

1. On n'y loge généralement pas longtemps.
2. Disparut (s') – Or liquide.
3. Celle de Crimée est délicieuse – Centre universitaire américain des études internationales.
4. Courriel indésirable – Se demande où aller.
5. Le plus gros fleuve de Russie.
6. En informatique : système d'exploitation – Mobilisé en 1939.
7. Qualifie une maison – Partie d'une voile.
8. Direction – Ancienne cité d'Anatolie – L'or des chimistes.
9. Horriblement.
10. Attachée obstinément à une idée – Petit tas de terre.

La vie de la Maison

03 mai : Jean Meslier, curé athée et libre penseur

14 mai : Fête Laïque de la Jeunesse

31 mai : Reflets argentins

Agenda

18 octobre : Le logement, un droit ?

à 19h30 à la Maison de la Laïcité

Conférence-débat avec Julien VAN ISACKER (RELAIS, Picardie Laïque)

Retenez déjà...

21 novembre : Droit de Mourir dans la Dignité

à 20h30 au Centre Marius Staquet

Spectacle théâtre-débat « En attendant le jour » de François SAUVEUR (réservation et tarifs : voir Staquet).

29 novembre : IVG

à 19h30 à la Maison de la Laïcité

Conférence de **Sylvie LAUSBERG**, directrice de la Cellule Etude & Stratégie au Centre d'Action Laïque communautaire

15 décembre : repas

à 19h30 à la Maison de la Laïcité

notre traditionnel repas de fin d'année... dans une nouvelle formule.

04 février 2018 : apéro & vœux de nouvel an

à 11h00 à la Maison de la Laïcité

incontournable moment ! avec le vernissage de l'expo...

du 04 février au 18 février 2018 : expo Emilien De Ruyck

(confidences reçues de son autre artiste de fille, Fabienne : le papa est bien à l'œuvre et a encore progressé !)

21 février 2018 : Pardonner, du religieux au laïque : une réflexion humaniste

à 19h30 à la Maison de la Laïcité

Conférence de **Dominique PATTE**, psychothérapeute

Solution des Sudokus

Facile

5	1	2	9	3	8	7	6	4
6	3	7	1	4	5	8	2	9
9	4	8	7	2	6	1	5	3
7	5	1	2	9	4	6	3	8
3	2	4	8	6	1	5	9	7
8	6	9	3	5	7	4	1	2
2	7	6	4	1	9	3	8	5
4	9	5	6	8	3	2	7	1
1	8	3	5	7	2	9	4	6

Très Difficile

9	5	6	3	4	8	7	1	2
1	4	3	2	7	6	5	9	8
8	7	2	9	1	5	4	6	3
5	1	4	7	6	3	2	8	9
6	2	8	5	9	4	1	3	7
3	9	7	8	2	1	6	4	5
2	8	1	4	5	9	3	7	6
4	3	5	6	8	7	9	2	1
7	6	9	1	3	2	8	5	4

Solution des Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	E	N	S	I	O	N	N	A	T
2	I	N	O	P	E	R	A	N	T	E
3	E	V	I	A	N		T	O	R	T
4	D	O	R	M	I	R	A		O	U
5	A	L	E		S	A	L	A	C	E
6	T	A		E	S	P	E	R	E	S
7	E		U	R	E	P		A	M	
8	R	E	C	R	I	E	R		E	T
9	R	A	I	E		L	I	A	N	E
10	E	U	S		R	E	B	U	T	E

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Rénalde Leleux, conseiller laïque et représentant local de l'ADMD, est toujours joignable via les numéros suivants +32 (0) 56 34 40 56 et +32 (0) 56 34 07 33 (Maison de la Laïcité).

Les consultations concernant l'ADMD se font de préférence le lundi matin et sur rendez-vous.

Conseillers Laïques

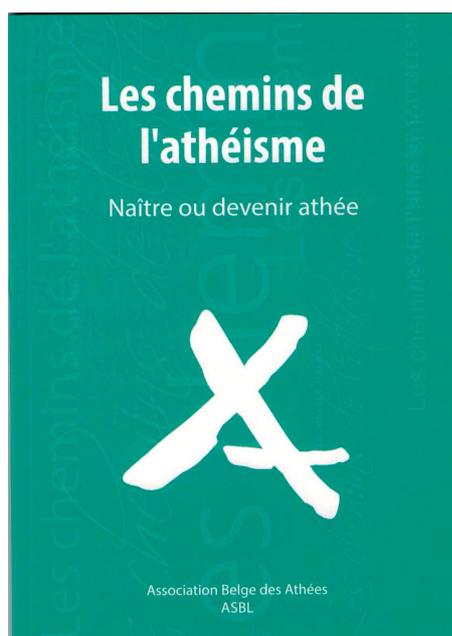
Vous voulez donner un peu de votre temps libre aux autres ? Vous avez l'envie de partager et d'apporter une écoute laïque ? Peut-être pourriez-vous devenir **Conseiller Laïque**.

Le Conseiller Laïque apporte aide et consolation. Dans ces moments difficiles, il s'efforce, sans discours rationalisant mais aussi sans compassion inutile, d'apporter par l'écoute et sa présence, le réconfort et le soutien attendu. Nos valeurs, celles de liberté, d'égalité et de solidarité prennent alors tout leur sens...

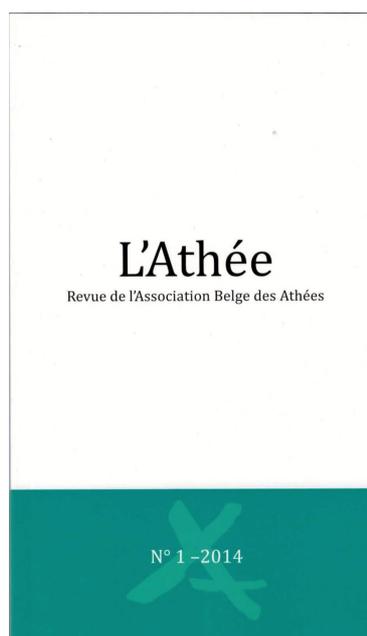
N'hésitez pas à nous contacter...

Livres

Les dernières parutions de l'ABA (Association Belge des Athées) sont disponibles à la Maison de la Laïcité.



9 €



13 €

Associations laïques locales

Maison de la Laïcité du district de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Président : Luc Pirson

Adressez vos dons au compte :
BE70 8782 9143 0125 (BNAGBEBB)

Centre d'action Laïque de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Président : Luc Pirson

Cotisation annuelle : minimum 10 euros, à verser sur le compte :
BE60 8784 3223 0170 (BNAGBEBB)

Antenne régionale **Mouscron – Comines - Tournai** de l'

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Coordinateurs : Rénalde Leleux, Luc Pirson

Antenne locale du

Service Laïque aux Personnes

Représentant local : Rénalde Leleux

site internet : www.laicite-mce.be

adresse messagerie : maison@laicite-mce.be

facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

téléphone : +32 (0) 56.34.07.33

Ce trimestriel est **disponible « online » en version PDF** sur notre site internet.



Peut-être ne désirez-vous plus recevoir la version papier ?

Assurez-vous que nous connaissons votre adresse de courrier électronique et nous pourrons vous avertir dès la parution de notre prochaine revue.

Une association ne peut vivre que par ses membres.

Votre cotisation au Centre d'Action Laïque ou un don à la Maison de la Laïcité soutient nos actions. Vous recevrez également notre trimestriel qui vous informe de nos activités.

à la Maison de la Laïcité de Mouscron

Rue du Val, 1 (place Picardie) 7700 - Mouscron

entrée libre

Le logement un droit ? !

mercredi 18 octobre 2017
à 19h30

Conférence - débat avec
Julien Van Isacker
Représentant de Picardie Laïque
dans la plateforme pour le
Droit Au Logement (DAL)

Organisation: Maison de la Laïcité Mouscron Comines Estaimpuis



Partenariat:



à la Maison de la Laïcité de Mouscron

Rue du Val, 1 (place Picardie) 7700 - Mouscron

mercredi 29 novembre 2017
à 19h30
entrée libre

*le ventre des femmes
enjeu social, politique
et économique
leur appartient !*



Conférence - débat avec
Sylvie Lausberg

Directrice Etude & Stratégie du
Centre d'Action Laïque
Vice-Présidente du CFFB
(Conseil des Femmes Francophones de Belgique)

Organisation: Maison de la Laïcité Mouscron Comines Estaimpuis



Partenariat:

